

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014  
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick  
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h  
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h  
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme KISS Andréa à Mme BOST Christine  
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50  
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20  
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique  
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10  
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud  
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30  
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25  
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric  
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30  
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30  
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge  
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

#### **EXCUSES :**

Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**BORDEAUX - Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) BASTIDE NIEL - Cession à l'Association pour l'Innovation en Matière d'Intégration de deux parcelles d'une superficie totale de 334 m<sup>2</sup> environ - Décision - Autorisation**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Bastide Niel a été créée par délibération du Conseil communautaire n°2009/0453, en date du 7 juillet 2009.

Le 23 mai 2014, le dossier modificatif de création de la ZAC a été approuvé, pour tenir compte des évolutions du projet urbain. Le même jour, le Conseil communautaire a décidé de désigner le groupement BMA/Aquitanis/Domofrance comme lauréat de la consultation relative à l'aménagement de la ZAC Bastide Niel et a approuvé le traité de concession d'aménagement.

Parmi les terrains non maîtrisés par le groupement aménageur figurent les parcelles AX 196 et AX 197, d'une contenance respective de 98 m<sup>2</sup> environ et de 236 m<sup>2</sup> environ, sises rue Hortense à Bordeaux.

Depuis 2009, la crèche *Les Jardins d'Hortense*, située à côté de ce terrain communautaire, s'est montrée intéressée pour acquérir ces deux parcelles, en vue d'agrandir sa structure existante (de 24 places actuellement à 40) et créer un Centre d'Accompagnement Ressource. Au total, cette extension serait de 530 m<sup>2</sup> Surface Hors Œuvre Nette (SHON) environ.

La crèche *Les Jardins d'Hortense* est gérée par l'Association pour l'Innovation en Matière d'Intégration. Elle accueille des enfants de 15 mois à 4 ans, dont un tiers porteurs d'un handicap ou en situation de handicap.

Par avis n°2014-063V1578, France Domaine a validé le prix unitaire de 150 € HT/m<sup>2</sup> SHON. La cession s'effectuera au prix de 88 084,87 € dont 8 582,85 € de TVA sur marge au taux de 20 %.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** la délibération n°2009/0453, en date du 7 juillet 2009 relative à la création de la ZAC Bastide Niel,

**VU** la délibération n°2014/0269, en date du 23 mai 2014 relative à la modification du dossier de création de la ZAC Bastide Niel,

**VU** la délibération n°2014/0270, en date du 23 mai 2014 relative à la désignation du groupement BMA/Aquitanis/Domofrance comme lauréat de la consultation relative à l'aménagement de la ZAC Bastide Niel et à l'approbation du traité de concession,

**VU** l'avis de France Domaine n°2014-063V1578 du 1<sup>er</sup> juillet 2014,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT**

L'intérêt pour la Communauté urbaine de favoriser l'extension de la crèche « les jardins d'Hortense » et la création d'un centre de Formation Accompagnement Ressource, il est nécessaire de procéder à la cession au profit de l'Association pour l'Innovation en Matière d'Intégration d'un ensemble foncier de 334 m<sup>2</sup>,

**DECIDE**

**Article 1 :**

La cession à l'Association pour l'Innovation en Matière d'Intégration d'une emprise foncière non bâtie de 334 m<sup>2</sup> composée des parcelles AX 196 et AX 197 sises rue Hortense,

**Article 2 :**

De céder cette emprise pour un montant total de 88 084,87 € dont 8 582,85 € de TVA sur marge au taux de 20 %.,

**Article 3 :**

De percevoir la recette correspondante au budget principal de l'exercice 2015 au chapitre 77 – compte 775 – fonction 824 - opération 05P022O003 – programme 05P022,

**Article 4 :**

D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique et tous les autres documents se rapportant à cette cession.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 5 DÉCEMBRE 2014

M. MICHEL DUCHENE